

11 De plus en plus de familles monoparentales sont dirigées par des pères

Si les familles monoparentales se font plus nombreuses qu'il y a 30 ans, leur croissance s'est toutefois stabilisée au cours de la dernière décennie. Parfois désignées sous les vocables parents seuls, parents uniques ou parents solo, leur prévalence a fluctué au fil de l'histoire du Canada en raison de l'évolution des facteurs sociaux, économiques et culturels.

En 2021, les familles monoparentales représentaient 16,4 % des familles de recensement¹. Bien que la proportion demeure stable depuis 2011 (16,3 %), il s'agit d'une augmentation par rapport à 1991 (13,0 %)². En 2001, une partie de l'augmentation était due à une modification apportée à la définition de la famille de recensement utilisée lors du Recensement de 2011 (et de l'ensemble des recensements subséquents)³.

En 2021, c'était le Nunavut (33,1 %) et les Territoires du Nord-Ouest (23,4 %) qui affichaient les proportions les plus élevées de familles monoparentales, et la Colombie-Britannique (14,9 %) qui affichait la proportion la plus faible⁴. Cette année-là, près d'un enfant de moins de 15 ans sur cinq au Canada (19 %) vivait dans une famille monoparentale⁵.

Bien que la plupart des parents seuls demeurent des femmes (77,2 % en 2021)⁴, le pourcentage de familles monoparentales dirigées par des

pères a augmenté au cours des dernières décennies, passant de 17,3 % en 1991⁶ à 22,8 % en 2021⁴. On a observé une évolution similaire dans l'ensemble du pays, excepté au Québec où la proportion de pères seuls était de 26,0 %, et dans les territoires, où elle était de 30,4 % au Nunavut et de 26,8 % à la fois au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les familles monoparentales n'ont en soi rien de nouveau, mais leur situation a évolué au fil du temps. Au début du 20^e siècle, la monoparentalité était généralement la conséquence du décès de l'un des parents au sein des familles. Comme les taux de mortalité ont diminué au fil des générations, la prévalence des familles monoparentales a également diminué².

L'adoption de la *Loi sur le divorce* de 1968 et les modifications qui y ont été apportées en 1986 ont facilité le processus de divorce. Elles ont contribué à l'importante croissance des familles monoparentales. Avant ces réformes – et lorsque les taux de nuptialité ont atteint leur apogée après le baby-boom canadien –, les familles monoparentales affichaient, en 1966, un creux record de 8,2 % des familles de recensement². L'augmentation de la participation des femmes au marché du travail a en outre renforcé la capacité des mères à élever seules leurs enfants.



Pourquoi s'en préoccuper?

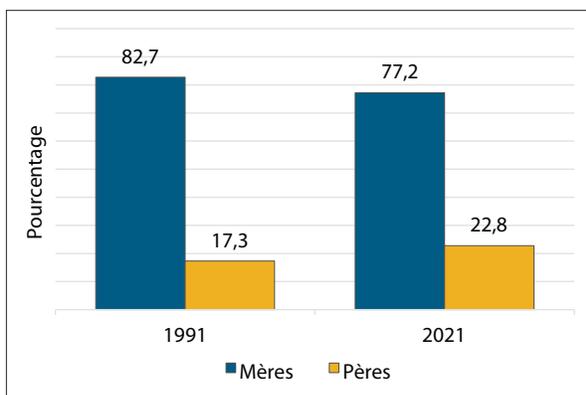
Les familles monoparentales ont toujours fait partie du paysage familial du Canada, les familles quittant le statut de couple à la suite d'un divorce ou du décès de l'un des partenaires. Elles résultent aussi parfois du choix délibéré d'élever seul-e ses enfants. Nous ne disposons toutefois d'aucunes données canadiennes probantes à cet égard.

La précarité constitue un enjeu important pour les familles monoparentales. Elles se butent souvent à des difficultés économiques, devant composer avec un seul revenu tout en assumant les responsabilités financières associées à l'éducation des enfants. Bon nombre d'entre elles éprouvent de la difficulté à accéder à un logement abordable et à des services de garde pour leurs enfants⁷. Les parents seuls ayant des

enfants de 0 à 5 ans sont près de cinq fois plus susceptibles de connaître la pauvreté que les couples qui ont des enfants du même âge⁸.

En vue de réduire les difficultés financières des familles monoparentales, les gouvernements provinciaux et fédéral ont mis en place des programmes sociaux, notamment une aide au revenu, des subventions pour la garde d'enfants ainsi que des avantages fiscaux. Le taux de pauvreté des familles monoparentales dirigées par une femme et comptant un enfant de 0 à 5 ans a ainsi diminué, passant de 62,7 % en 2015 à 31,3 % en 2020⁸. Malgré tout, le taux de pauvreté des familles monoparentales ayant de jeunes enfants est demeuré beaucoup plus élevé que celui des familles biparentales, et ce, même en 2020.

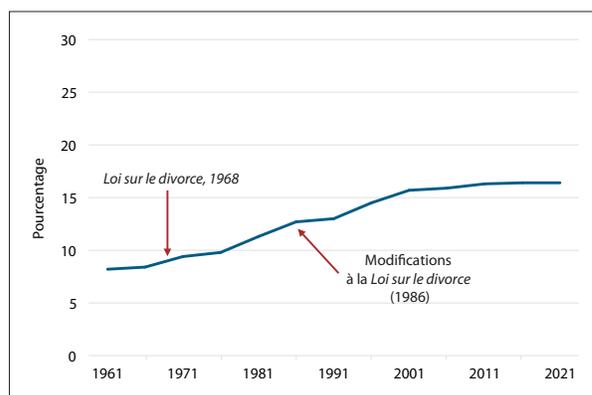
Familles monoparentales dirigées par des mères et des pères, Canada, 1991 et 2021



Sources : Statistique Canada. (1996). Familles de recensement dans les ménages privés selon le groupe d'âge du plus jeune enfant jamais marié à la maison (10), par structure de la famille (7), Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, recensements de 1991 et 1996 - Données-échantillon (20 %) ⁶.

Statistique Canada. (13 juillet 2022). Structure de la famille de recensement y compris de l'information détaillée sur les familles recomposées, nombre d'enfants, nombre moyen d'enfants et âge du plus jeune enfant : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement ⁴.

Pourcentage de l'ensemble des familles de recensement qui étaient monoparentales, Canada, 1961-2021



Sources : Statistique Canada. (Septembre 2012). Cinquante ans de familles au Canada : 1961 à 2011. *Produits analytiques*².

Statistique Canada. (13 juillet 2022). Structure de la famille de recensement y compris de l'information détaillée sur les familles recomposées, nombre d'enfants, nombre moyen d'enfants et âge du plus jeune enfant : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement ⁴.



LA FAMILLE COMPTE 2024 | LA STRUCTURE DES FAMILLES

Références

- 1 Statistique Canada. (13 juillet 2022). Tableau 98-10-0123-01 Structure de la famille de recensement, présence d'enfants et nombre moyen de personnes par famille de recensement : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement. <https://doi.org/10.25318/9810012301-fra>
- 2 Statistique Canada. (Septembre 2012). Cinquante ans de familles au Canada : 1961 à 2011. *Produits analytiques*. https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-312-x/98-312-x2011003_1-fra.cfm
- 3 Statistique Canada. (2012). Guide de référence pour les familles, Recensement de 2011. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/guides/98-312-x/98-312-x2011005-fra.cfm>
- 4 Statistique Canada. (13 juillet 2022). Tableau 98-10-0124-01 Structure de la famille de recensement y compris de l'information détaillée sur les familles recomposées, nombre d'enfants, nombre moyen d'enfants et âge du plus jeune enfant : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement. <https://doi.org/10.25318/9810012401-fra>
- 5 Statistique Canada. (13 juillet 2022). Seul chez soi : Le nombre de personnes vivant seules est plus élevé que jamais, mais les colocataires sont le type de ménage qui connaît la plus forte croissance. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220713/dq220713a-fra.htm?indid=32985-4&indgeo=0>
- 6 Statistique Canada. (1996). Familles de recensement dans les ménages privés selon le groupe d'âge du plus jeune enfant jamais marié à la maison (10), par structure de la famille (7), Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, recensements de 1991 et 1996 – Données-échantillon (20 %). <https://www12.statcan.gc.ca/francais/census96/data/tables/Rp-fra.cfm?LANG=F&APATH=3&DETAIL=1&DIM=0&FL=A&FREE=1&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=1&PID=1035&PRID=0&PTYPE=89103&S=0&SHOWALL=No&SUB=0&Temporal=1996&THEME=24&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=>
- 7 Findlay, L. C., Wei, L., et Arim, R. (25 août 2021). Tendances en matière d'utilisation des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants chez les familles pouvant être désavantagées sur le plan socioéconomique au Canada. *Rapports économiques et sociaux*. <https://doi.org/10.25318/36280001202100800002-fra>
- 8 Statistique Canada. (9 novembre 2022). Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021. *Produits analytiques, Recensement de 2021*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-X/2021009/98-200-x2021009-fra.cfm>



La famille compte 2024 est une publication de l'Institut Vanier de la famille présentant des informations précises et actuelles sur les familles et la vie de famille au Canada. Rédigée dans un langage clair, elle est composée de chapitres sur un éventail de sujets et tendances qui ont une incidence sur la vie familiale au pays. Ses quatre sections (la structure, le travail, l'identité et le bien-être des familles) trouvent appui sur le [Cadre sur la diversité et le bien-être des familles](#).

L'Institut Vanier de la famille
94, promenade CentrepoinTE
Ottawa (Ontario) K2G 6B1
info@institutvanier.ca
www.institutvanier.ca



Cette publication est autorisée par [Creative Commons – Attribution de licence – Pas d'utilisation commerciale 4.0 International](#).

Comment citer ce document :

Battams, N., et Mathieu, S. (2024). De plus en plus de familles monoparentales sont dirigées par des pères. Dans *La famille compte 2024*, L'Institut Vanier de la famille. <https://institutvanier.ca/la-famille-compte-2024/de-plus-en-plus-de-familles-monoparentales-sont-dirigees-par-des-peres>

